

Vidéoculture. Montréal, Office national du film; Lambert Lepage Labbé, 1982. 14 min. 23 sec., coul.

Pierre Roberge

Volume 29, Number 2, April–June 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053638ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053638ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roberge, P. (1983). Review of [Vidéoculture. Montréal, Office national du film; Lambert Lepage Labbé, 1982. 14 min. 23 sec., coul.] *Documentation et bibliothèques*, 29(2), 82–84. <https://doi.org/10.7202/1053638ar>

pertinente, surtout si on y greffe une fonction d'aide ou même d'exécution en ce qui concerne certains problèmes d'acquisition.

Jean-Luc Fortin

Bibliothèque
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Québec

Vidéoculture. Montréal, Office national du film; Lambert Lepage Labbé, 1982. 14 min. 23 sec., coul.

Nous connaissons tous l'importance qu'a prise l'audiovisuel depuis quelques décennies dans la production et le transfert de l'information. Parmi l'éventail des nouveaux outils de diffusion que nous offre l'audiovisuel, il en est un, le vidéo, qui connaît actuellement un développement particulièrement spectaculaire, grâce à ses possibilités remarquables; la progression très rapide des ventes de magnétoscopes, surtout auprès du grand public, fait actuellement le bonheur des fabricants de ces appareils.

Malgré cela, le vidéo ne se fraie que très lentement un chemin dans les bibliothèques publiques; cela semble principalement dû aux réticences de plusieurs administrations municipales.

C'est précisément la constatation de ce phénomène de rejet qui a incité deux sociétés très actives dans le domaine de l'audiovisuel, l'Office national du film et la firme Lambert Lepage Labbé, à produire un document d'information destiné à étayer l'argumentation du bibliothécaire qui cherche à doter son centre documentaire de magnétoscopes et d'enregistrements vidéo. Le premier de ces organismes n'a guère besoin de présentation; quant au second, précisons qu'il offre, entre autres services, son expertise, en matière de planification, aux institutions désireuses d'acquérir du matériel audiovisuel.

Au point de départ, les concepteurs ont cherché à réaliser un document d'information en utilisant comme support le média dont ils voulaient décrire les caractéristiques et vanter les avantages; ce choix s'avère logique et heureux.

Sur le plan du contenu, *Vidéoculture* comprend deux parties bien distinctes. La première renseigne le profane sur le phénomène de la diversification des supports documentaires dans la seconde moitié du 20^e siècle et décrit le vidéo comme la synthèse de supports audiovisuels plus anciens, tels le disque ou la diapositive. La

seconde présente deux modèles d'application des nouvelles technologies audiovisuelles à des services d'information documentaire: les bibliothèques *Marie Uguay* et *l'Acadie* du réseau des bibliothèques publiques de la ville de Montréal. Cette deuxième partie démontre non seulement la coexistence possible des nouveaux média avec le livre, mais, mieux encore, leur nécessaire complémentarité.

S'il passe sous silence le problème de la multiplicité des formats vidéo et de leur incompatibilité entre eux, *Vidéoculture* soulève par ailleurs des questions importantes: un livre vaut-il une vidéocassette? Le vidéo va-t-il remplacer le livre?

Les réponses proposées sont, dans l'ensemble, assez intéressantes. Selon les auteurs, par exemple, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Le livre aura encore sa place dans la bibliothèque, et pour longtemps. Simplement, la nature même de l'information à transmettre conditionnera le choix d'un média en particulier. On voit mal, entre autres, comment un exposé sur la conduite automobile pourrait être mieux rendu que par l'image.

Les auteurs ont eu aussi le courage (et on doit les en féliciter) de ne pas faire de distinction de principe entre le «documentaire» et l'oeuvre de fiction. Cette prise de position est d'une importance capitale. Plusieurs d'entre nous admettront volontiers qu'on doit concéder au vidéo de création ou de fiction le même droit de cité en bibliothèque que celui dont jouit le roman au niveau de l'imprimé. Cependant, une fois traversée la première barrière de préjugés à laquelle je faisais allusion plus tôt, reste à convaincre les mêmes autorités de la pertinence d'oeuvres cinématographiques de fiction au sein d'une collection de vidéo-cassettes. En fait, l'âpreté avec laquelle on défend d'ordinaire le côté didactique des documents audiovisuels témoigne bien plus souvent d'une insécurité fondamentale face à ces média et, par conséquent, d'un besoin d'en justifier la présence en bibliothèque, que d'un refus véritable du document de fiction.

Vidéoculture a été présenté à différents congrès de bibliothécaires, dont ceux de l'IFLA (Montréal) et de l'ASTED (Québec). Il paraît n'avoir reçu, au total, qu'un accueil assez mitigé de la part du milieu concerné.

Cela tient, selon moi à un certain nombre de faiblesses dont voici les principales: enchaînement trop rapide des plans et des arguments présentés qui finit par fatiguer le spectateur à force de le noyer d'information; fond musical mal choisi; emploi assez malhabile du discours humoristique. En débutant leur présentation par une fausse confiance, les concepteurs ont, en effet, cru pouvoir alléger le déroulement d'un exposé plutôt aride tout en s'attirant la complicité du spectateur; mais la forme somme toute assez primaire de l'humour utilisé n'a pour effet que de les éloigner également de ces deux objectifs.

Dans l'ensemble cependant, et en dépit des faiblesses signalées, *Vidéoculture* demeure un «instrument de persuasion» non négligeable pour le bibliothécaire désireux de sensibiliser son administration aux supports audiovisuels. Cette entreprise constitue un précédent louable dans la courte histoire du vidéo en bibliothèque. Regrettons simplement que les sommes importantes qui ont été investies dans cette réalisation (50 000. \$) de même que le professionnalisme auquel nous avaient habitué les deux sociétés productrices n'aient permis de réaliser, somme toute, qu'un document d'intérêt moyen.*

Pierre Roberge
Cinémathèque
Ville de Montréal

Bâtir l'avenir. Les communications au Québec : recherche et développement. Bilan et perspectives. Québec, Ministère des Communications, 1982. 131 p. Tableaux, annexes.

Dans le cycle des livres verts et blancs, des énoncés d'intention et de politique du gouvernement québécois en matière culturelle¹, scientifique² et industrielle³, le ministère d'État au Développement scientifique a demandé à quatre ministères de préparer un état de la recherche et du développement scientifiques dans leurs secteurs respectifs. Le document gouvernemental *Un projet collectif*, élaboré à la suite de la consultation sur la politique scientifique², prévoyait que ces évaluations seraient établies en concertation par des représentants de l'État, des entreprises privées et des universités. On a intitulé ces études prospectives «Rapports de conjoncture». *Bâtir l'avenir* est la contribution du ministère des Communications à cet effort de réflexion.

En juillet 1981, le ministère des Communications mandatait un groupe de travail de dix personnes pour «fournir une description et une analyse générales de la situation de la recherche-développement dans l'ensemble du domaine des communications au Québec, de la téléphonie, de la radio-télévision, de la câblodistribution, de la télématique, de la publicité et de la presse écrite en particulier. Le rapport couvrira les secteurs de la recherche industriel, universitaire et gouvernemental, et portera sur les aspects «contenant» (technologique) et «contenu» (programmation, logiciels, etc.) dans leurs volets sociaux, économiques, politiques et culturels. Le groupe de tra-

vail analysera les caractéristiques de la recherche en communication au Québec, les ressources qui lui sont consacrées, ses champs d'intervention privilégiés, ses points forts et ses principales lacunes dans la conjoncture actuelle. Il devra, en outre, recommander des voies d'action possibles pour l'avenir en évaluant, notamment, les avantages comparatifs du Québec dans le domaine de la recherche en communication» (p. 2-3).

Le groupe de travail, sous la direction de Roger Jauvin, vice-président du groupe Vidéotron se réunissait pour la première fois le 15 septembre 1981 et décidait de constituer cinq sous-groupes sur les thèmes suivants : téléphonie, télédistribution, radio-télévision, médias écrits-édition, téléinformatique. En décembre 1981, le groupe de travail faisait la synthèse des informations recueillies par les sous-groupes et élaborait ses recommandations. En avril 1982, le rapport paraît. Le bilan des discussions des sous-groupes est publié séparément en cinq annexes distinctes.

Prenant acte du développement de l'informatique et des télécommunications, les membres du comité ébauchent le contexte général (chapitre 1) des changements technologiques en communication autour d'une dominante, la téléinformatique, facteur d'intégration des systèmes, qui leur semble imposer des décisions économiques et des choix sociaux déterminants de même qu'une action politique concertée. Pour mieux comprendre les implications de ces changements pour le Québec, on observe (chapitre 2) la situation dans quelques pays industrialisés : États-Unis, Japon, France, République fédérale d'Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, Canada. Dans tous ces cas, on attache un intérêt presque exclusif à l'informatique et aux télécommunications.

Sur la toile de fond de la conjoncture internationale, le cas du Québec (chapitre 3) appelle un diagnostic nuancé. La recherche et développement (R et D) est importante dans le secteur de la téléphonie avec des entreprises comme Bell Canada, Northern Telecom et Recherche Bell-Northern. Elle connaît une poussée encourageante dans le domaine du traitement de texte. Elle demeure cependant atrophie, au gré du groupe de recherche, dans un secteur comme la télédistribution. L'analyse et la synthèse (chapitre 4) des données de chaque secteur permettent un double constat : le domaine des communications connaît une mutation profonde qui impose l'action concertée des intervenants. L'urgence de la situation, justifiée par la concurrence internationale, appelle l'intervention de l'État pour dégager des priorités et animer des projets collectifs et

-
1. *La politique québécoise du développement culturel* (1979).
 2. *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique* (1979).
 3. *Bâtir le Québec* (1979).

* Ce vidéo peut être obtenu de l'Office national du film ou de Lambert Lepage Labbé pour la somme de 30,00 \$.